

## FICHE LE MICROCRÉDIT PROFESSIONNEL ET LA CAISSE DES DÉPÔTS

### 24 000 entreprises chaque année

Le microcrédit professionnel a été lancé, en France, il y a une vingtaine d'années et a atteint sa maturité. Chaque année, 24 000 créateurs, dont 20 000 chômeurs ou titulaires de minima sociaux qui en sont le cœur de cible, sont accompagnés dans leur projet de création et bénéficient d'un microcrédit.

Outil d'accès au crédit et aux services bancaires de droit commun, le microcrédit doit son développement à son antériorité, au soutien que lui apportent les pouvoirs publics et les collectivités locales, cf. fiches sur NACRE et le fonds de cohésion sociale – mais aussi à sa diversité.

Trois formes de microcrédit, complémentaires, se sont développées en France :

- le microcrédit extra-bancaire distribué par des associations habilitées au titre de l'article R 518-59 du code monétaire et financier à emprunter pour prêter. Le principal représentant en est l'Association par le droit à l'initiative économique (ADIE), Créasol et d'autres associations suivant cette voie.
- le microcrédit « mixte » ou « combiné » : un prêt d'honneur à taux 0 est adossé à un prêt bancaire. L'association France Initiative fédère les 242 plateformes d'initiative locale jouant ce rôle.
- Le « microcrédit bancaire garanti » où une banque met en place un prêt expertisé et garanti par une association membre du réseau France active (dont les dispositifs de garantie sont alimentés par le Fonds de cohésion sociale et les collectivités locales).

### La Caisse des Dépôts, partenaire historique du microcrédit

« Groupe public au service de l'intérêt général et du développement économique du pays » (LME. 4 août 2008), la **Caisse des Dépôts** est un acteur historique du microcrédit.

Membre fondateur et partenaire des grands réseaux d'aide à la création d'entreprise, la Caisse des Dépôts intervient selon plusieurs modalités prévues par la convention « Agir pour l'emploi » signée entre Christine Lagarde, ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi et Augustin de Romanet, directeur général de la Caisse des Dépôts le 18 mars 2008 :

- cofinancement sur les fonds propres de la Caisse des Dépôts des programmes de qualification de réseaux afin de renforcer leur professionnalisme, l'accompagnement des projets étant un facteur majeur du succès du microcrédit.
- mobilisation pour financer les fonds de prêts :
  - de ses fonds propres pour doter les fonds de prêts d'honneur. 6 M€ y sont consacrés chaque année.
  - de ressources sur fonds d'épargne (100 M€ par an) pour l'octroi des prêts NACRE aux créateurs d'entreprise. Cf. – fiche NACRE.
- gestion, pour le compte de l'Etat, du Fonds de cohésion sociale.

Ces dispositifs font partie intégrante du plan stratégique Elan 2020 du groupe Caisse des Dépôts qui a fait du financement des PME un des quatre axes de son développement.

### Des données chiffrées :

#### 2006, 2007, 2008 et 1<sup>er</sup> semestre 2009

L'ensemble des réseaux a aidé à la création de :

	Nombre d'entreprises créées (France)	Créations d'emplois associées
2009 (de janvier à septembre) *	13000	
2008	24000	71000
2007	22300	68000
2006	19200	56000

\* attention : estimations partielles des réseaux

### Données sociologiques :

#### profil des entrepreneurs (sexe, âge, activités, répartition géographique)

- Sur les 1 500 premiers prêts accordés cette année dans le cadre de la réforme des aides publiques à la création d'entreprise – nacre – :
  - 44 % des créateurs sont des femmes,
  - 40 % ont un niveau de formation inférieur ou égal au CAP/BEP ;
  - 70 % sont chômeurs
  - 20 % sont des titulaires de minima sociaux.